

## CHASSE ■ Les agents de l'ONCFS mobilisés pour faire entendre leur voix « Un rôle de police mais pas au rabais ! »

Si l'une de leurs missions principales demeure la police, les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) en revendiquent aussi les salaires. A l'image de leurs collègues de police judiciaire qui arborent le même logo sur leur poitrine.

Habituellement discrets, les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) sortent de leur réserve. Face à l'évolution de leurs statuts, ils estiment que celle de leurs rémunérations ne suit pas.

« Notre but est de faire bouger le ministère de l'Écologie et du Développement durable dans le sens de nos revendications. » Pour David Berard, agent technique de l'environnement et délégué SNE-FSU, le mot d'ordre syndical se décline en deux temps.

Après avoir participé, le 21 janvier, à la journée de la Fonction publique, les agents de l'ONCFS suivent depuis le 15 janvier un mouvement de grève particulier. « Alors que plus de 95 % de nos missions



**MOTIVÉS.** Les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage veulent poursuivre leurs missions mais avec des conditions salariales propres à leurs statuts. PHOTO JEAN-LOUIS GORCE

concernent le terrain, aucun d'entre nous ne s'y rend depuis le vendredi 15 janvier, préférant se consacrer à des travaux de bureau ! Et 85 % des personnels adhèrent à cette initiative. »

Au plan national, l'Office compte 1.750 agents, dont 50 en Auvergne et une trentaine en Limousin. Pour faire connaître leurs revendications, quelques-

uns d'entre eux se rendront, par délégation, auprès des préfetures de région jeudi.

« Nous entendons montrer aux préfets notre détermination et les prendre à témoin par rapport à la réalité de nos missions », souligne Hubert Asperti, représentant du personnel de l'ONCFS au SNE-FSU, ajoutant : « On espère voir revaloriser nos salaires tels

que notre grille indiciaire soit calquée sur celles de la Police nationale, car, en matière de police judiciaire, nous sommes un corps de police du ministère. »

Ce qui fait dire à David Berard : « Avec des écarts de salaire conséquents pour la même ancienneté et les mêmes missions, nous ne voulons plus être une police au rabais. » ■

Guy Lemaître